



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE**



Message de Sa Majesté le Roi Mohammed VI adressé au Sommet de l'ONU du millénaire

" Je souhaite, tout d'abord, remercier, en cette occasion rare et exceptionnelle, tous ceux et toutes celles qui ont contribué à l'organisation de ce sommet du millénaire. Je voudrais, en particulier, féliciter M. le Secrétaire Général des Nations-Unies qui nous convie à ces assises afin, qu'ensemble, nous procédions à une évaluation de l'état du monde, dans le contexte d'une vision ambitieuse et audacieuse de l'avenir de l'humanité.

Durant le siècle qui s'achève, le monde aura connu le meilleur, comme le pire, bénéficiant de percées fulgurantes et sans équivalent dans le développement des sciences, des technologies et des communications globales, tout en subissant, en termes inégaux jusque là, guerres meurtrières, vagues totalitaires et désordres majeurs. Aujourd'hui, avec la convergence des idées qui se dessine, à l'échelle planétaire, autour de la suprématie du droit et de l'idéal démocratique, la possibilité nous est offerte d'épargner aux générations futures les fléaux d'horreur et d'inégalité que traîne le siècle finissant, et de briser, là où il subsiste, l'enchaînement fatal de la misère, de l'ignorance et de l'exclusion.

Nous, Chefs d'Etat et de gouvernements avons le devoir, en participant à cet événement historique, de prendre l'engagement solennel d'entrer dans le nouveau millénaire en traçant une nouvelle frontière à l'humanité, faite de performance dans la justice et de compassion dans la solidarité.

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Cette nouvelle frontière de l'humanité s'appuie, d'abord, sur un concept de sécurité humaine globale qui signifie, qu'en tous lieux, un enfant n'est pas mort de faim, une pandémie ne s'est pas propagée, une tension ethnique n'a pas éclaté, une femme n'a pas été victime de discrimination ou injuriée dans sa dignité, un droit d'expression n'a pas été bafoué, un immigré n'a pas souffert d'exclusion, un homme n'a pas été privé d'éducation, une eau trans-frontière n'a pas généré de conflit, une sanction n'a pas pénalisé indûment des populations innocentes.

Cette nouvelle frontière s'appuie également sur une cohérence stratégique et institutionnelle, la bonne gouvernance locale ne pouvant réussir pleinement que dans le contexte d'une démocratie internationale accomplie, animée par un système des Nations-Unies performant et doté des ressources humaines et financières adéquates, au regard des mandats planétaires qui sont dévolus à ses différentes organisations.

A cet égard, il conviendra, après une longue attente, de reformer la charte de l'ONU en actualisant certaines de ses dispositions obsolètes, tout en préservant la somme de principes de portée universelle qui ont présidé à la fondation d'une organisation aux caractéristiques uniques, appelée à jouer un rôle moteur dans la macro-gestion des problèmes planétaires.

Dans le même mouvement, il convient de saisir l'impulsion politique du présent sommet pour faire avancer la restructuration du Conseil de sécurité afin que cet organe, d'importance majeure, reflète mieux la nouvelle architecture géopolitique mondiale, dans les meilleures conditions d'impartialité, d'efficacité, de représentativité et de légitimité incontestables. Sachant que depuis la dernière réforme, datant de 1963, le nombre des Etats membres de l'ONU s'est accru des deux tiers, le temps est venu d'élargir la représentation du monde en développement au sein du conseil, en accordant toute son importance au critère de l'engagement effectif en faveur du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

D'autre part, la fracture dite numérique ne peut être réduite que par une démocratie technologique qui reconnaisse le droit à l'accès universel aux technologies de l'information en tant que bien public global.

Enfin, notre conviction est forte qu'un ordre international de justice et d'équité doit juguler les dysfonctionnements de l'économie mondiale, réduire les effets pervers des mouvements financiers à caractère spéculatif et agir avec plus de détermination sur les déséquilibres sociaux et régionaux de par le monde.

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Dans ce contexte, je rappelle la teneur de l'appel lancé, en avril 1994 à Marrakech, à l'occasion de la naissance de l'OMC, par mon vénéré père Sa Majesté Hassan II -que Dieu l'ait en sa sainte miséricorde- quand Il a appelé de ses vœux la mise en oeuvre d'une gouvernance multilatérale globale, notamment au moyen d'une meilleure coordination et d'une plus grande cohérence des actions des institutions de Bretton-Woods et de l'OMC.

La somme des indicateurs et statistiques disponibles, tout autant que les tendances anachroniques qui caractérisent l'architecture de l'économie mondiale, démontrent qu'il est également impérieux de rechercher de nouvelles sources de financement du développement durable, sous peine de condamner les plus larges segments de l'humanité à une misère sans limite, et au risque d'engendrer des tourmentes de portée mondiale, à même d'annihiler les récentes percées du droit international et l'apaisement relatif constaté sur les fronts idéologique et géopolitique.

La session extraordinaire de haut niveau, qui se tiendra l'an prochain sous le thème "partenariat mondial pour le développement", offre l'exceptionnelle opportunité d'arrêter des formules imaginatives et de dégager des ressources supplémentaires au bénéfice du monde en développement, pris aujourd'hui en étau entre la réserve du donateur et l'indifférence de l'investisseur. Une telle initiative, outre qu'elle serait l'acte fondateur d'une diplomatie multilatérale de nouvelle génération, constituerait le levain d'une solidarité active entre les hommes et le début d'une sorte de "patriotisme planétaire".

A cet égard, l'Afrique qui est marginalisée dans tous les secteurs de la vie internationale, a l'impérieux besoin d'une stratégie de mise à niveau multifrontale comportant, entre autres, une réduction substantielle de sa dette extérieure, l'élimination des barrières protectionnistes qui pénalisent ses produits, déjà peu valorisés et faiblement rémunérés, des programmes d'ajustement compatibles avec l'apaisement de ses conflits, un développement accéléré de ses ressources humaines, des transferts technologiques adaptés et une assistance financière adéquatement structurée.

A ce titre, le royaume du Maroc propose que l'Organisation des Nations-Unies instaure un mécanisme permanent de haut niveau chargé de mettre en application les décisions de la communauté internationale en faveur de l'Afrique.

Nous vous remercions pour votre aimable attention et formulons nos meilleurs voeux pour le succès de ce millenium, auquel notre secrétaire général et la fonction publique internationale dans son ensemble, conjointement avec le forum des ONG, ont consacré le meilleur de leur compétence et de leurs énergies."